

Le Front

Le mercredi 12 novembre 2008

Manifestation étudiante jeudi :

**Un changement
est-il possible?**



Survol de la Francofête

Pascal RAICHE-NOGUE

L'été est terminé? Pas grave, je vais tout simplement visser en permanence sur mon coco une tuque et n'enlever mon foulard qu'en avril. Les travaux universitaires à terminer s'empilent dans mon sac à dos, sur mon pupitre et vont monopoliser mon attention dans les prochaines semaines? Boff, le spectre des vacances du temps des fêtes, quelques gallons de café et bien des nuits blanches régleront bien ce malencontreux inconvénient.

La tragédie de la semaine : la Francofête est finie, *y'en a pu!* De mercredi à dimanche, les artistes ont déferlé à Moncton au plus grand bonheur des mélomanes de la région. Même si la Francofête reste un événement annuel destiné aux diffuseurs, on a senti tout au long de la semaine un désir d'aller chercher la population pour lui offrir un contenu culturel nouveau et rafraîchissant.

Pour les délégués de tous les horizons, les déjeuners d'affaires, le salon contact, les vitrines musicales et la série des Oiseaux de nuit servent chaque année à créer des liens. Des tournées se préparent, des spectacles s'achètent, des partenariats se dessinent. Malgré tout, le public est invité chaque année à assister aux vitrines, et disons que si l'année passée j'ai passé mon tour, mon horaire étant trop rempli, cette année, je me suis abstenu de regarder ma liste de choses à faire pendant quelques jours pour y aller à pleine vapeur et faire des réserves de nouveaux noms à mieux connaître dans les prochaines semaines.

J'en ai donc profité pour passer mon temps dans les bars et les salles de spectacles pour découvrir de nouvelles voix, de nouvelles sonorités d'ici et d'ailleurs. Côté coups de cœur, quelques artistes ont réellement capté mon attention.

Première soirée, premier coup de cœur. Mercredi soir au Doc Dylan's, lors de la première ronde des Oiseaux de nuit : Anique Granger, anciennement du groupe saskatchewanais Polly-Esther. Folk recher-

ché, utilisation de pédales de mise en boucle, voix juste, bref tout ce que l'on peut demander d'une artiste solo dans un contexte de bar.

C'est jeudi que l'on a eu droit à la plus belle brochette d'artistes. Au Théâtre Capitol, Caracol, anciennement de Dobacaracol avec sa présence divine sur scène, Ivy avec son slam percutant et le groupe Madame Moustache avec son *countri* urbain (à prononcer à la québécoise, *countri* avec un i, pas country) a fait belle figure. Du côté de Grand Dérangement, le groupe acadien de la Baie Ste-Marie qui a clôturé la soirée, on repassera pour la nouveauté, la vitrine avait un étrange goût de réchauffé tant on dirait que la musique qu'il offre ne semble pas avoir changé depuis plusieurs années.

Vendredi, c'est à la salle Empress que la vitrine musicale avait lieu. Fredric Gary Comeau a tiré son épingle du jeu avec ses textes profonds et sa voix langoureuse, tout comme Christine Tassan et les ImposteurEs, un quatuor de jazz manouche entièrement composé de femmes, avec la bassiste monctonienne Monica Lang en remplacement de la musicienne habituelle du groupe.

Plus tard le soir, il fallait y être pour le croire, les délégués et les membres du public étaient presque tous debout pour danser à la musique des Païens et plus tard d'Oumou Soumaré. Si ces deux artistes participant aux Oiseaux de nuit étaient de la OFF Francofête, c'est-à-dire à l'extérieur des vitrines officielles, on peut se consoler avec le fait qu'ils



Anique Granger

demeurent dans la région et qu'on pourra sans doute les voir en spectacle sous peu.

Pour clore le bal des spectacles majeurs, samedi soir au Capitol,

Andrea Lindsay s'est imposé avec sa voix d'ange, ses textes sympathiques et un charmant accent anglophone dû à son apprentissage tardif de la langue.



Madame Moustache

L'équipe :

Directeur
Eric Cormier

Rédactrice en Chef
Lyne Robichaud

Rédacteur adjoint
Pascal Raiche-Nogue

Rédacteur culturel
Mathieu Lanteigne

Rédactrice internationale
Marie-Claude Lyonnais

Rédacteur sportif
Bobby Therrien

Journalistes
Marc-Samuel Larocque

Justin Guitard

Mathieu Roy-Comeau

Rémi Godin

Chroniqueurs
Steeve Ferron

Geneviève Paulin-Pitre

Graphiste
Ghislain Roy

Livreur
Gabriel Leger

Correction
Cindy Lee Sonier

Julie-Anne Noël

Représentant de ventes
Alexandre Bourque

Pour vous joindre à l'équipe du Front :
lefront@umoncton.ca

Le Front est un hebdomadaire publié par la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton.

Direction et rédaction :
Centre étudiants, local B-202,
Moncton (N.-B.) E1A 3A9 | Tél. : (506) 863-2013 | Courriel : lefront@umoncton.ca

Publicité :
Tél. : (506) 856-5757
Télex : (506) 858-4503
Courriel : pubfeecum@umoncton.ca | L'impression est réalisée par Acadie Presse, 476, boul. St-Pierre Ouest, Caraquet, NB, E1W 1A3

Tous les textes doivent être soumis au plus tard le dimanche à 17h00 pour la publication la semaine. Les textes doivent être remis par courriel en format MS-Word à l'adresse lefront@umoncton.ca

Le président des États-Unis... Barack Obama!

Marie-Claude LYONNAIS

Avant même la fermeture des bureaux de vote, le destin du républicain John McCain était scellé. Devant l'avance insurmontable de Barack Obama et sa victoire déterminante dans les États-clés (contenant un grand nombre de grands électeurs), McCain a concédé la victoire à son rival démocrate. Victoire historique car Obama deviendra, le 20 janvier prochain, le premier président de couleur de l'histoire des États-Unis.

Obama a remporté son pari en mettant la main sur 364 grands électeurs, contre 163 pour McCain. En ralliant le vote des Blancs, des Noirs, des autres minorités visibles, des hommes, des femmes, Obama a prouvé, lors de ce scrutin au taux de participation record, qu'il avait le charisme et le pouvoir nécessaire pour diriger le pays, un mandat que le sénateur républicain septuagénaire n'a pas réussi à démontrer.

La défaite de McCain est d'autant plus cuisante que le Grand Old Party a également perdu plusieurs membres au sein de la Chambre des représentants et au Sénat. Ce sont également les démocrates qui contrôleront l'ordre du jour politi-

que, jusqu'aux prochaines élections de mi-mandat.

Les experts s'entendent pour dire qu'Obama a pratiquement réalisé un sans-faute lors de la campagne électorale. Toutefois, les failles de celles de McCain sont également en cause dans la victoire du démocrate: message ambigu, choix de collistière qui s'est avéré douteux (tentative de rallier le vote féminin mais également tentative d'avoir une alliée pour avoir la mainmise sur les ressources pétrolières de l'Alaska), campagne publicitaire mal ciblée, etc. McCain avait toutefois réussi à maintenir le cap grâce à quelques décisions: au moment de sa nomination, Sarah Palin avait réussi à galvaniser les troupes, mettre les projecteurs sur le parti, remplir les coffres et rallier le vote des femmes et des chrétiens fondamentalistes (élément clé dans les victoires de Bush). De plus, grâce à son passé, McCain semblait plus à même d'occuper les fonctions de commandant en chef des armées, rôle important dans l'esprit des Américains. Mais la plus grande bourde a été ses propos à la suite de l'effondrement de la Lehman Brothers. Il avait affirmé, dans la même veine que Bush, que les bases financières du pays étaient solides. L'inquiétude des Améri-

cains face à leur avenir financier a eu raison de l'arrogance de McCain, qu'on considéra comme « déconnecté de la réalité ». L'économie devenant l'enjeu principal de la campagne, Obama a rapidement été considéré comme le meilleur pour gérer cette crise et McCain n'a jamais réussi à reprendre le dessus. Le refus des républicains d'accepter la première version du plan de sauvetage financier a causé le naufrage du parti. L'effet Palin, jugée inapte dans son rôle par ses nombreuses erreurs et ses propos ridiculisés, a finalement posé le dernier clou du cercueil.

Obama aura finalement réussi à créer un véritable raz-de-marée dans les circonscriptions républicaines. Les États-clés ont opté pour le camp démocrate et plusieurs États pro-Bush, tels l'Ohio, la Floride et la Caroline du Nord, ont également préféré l'âne à l'éléphant.

Suffrage américain

Le scrutin américain est particulier car il se fait à partir d'un suffrage indirect: la victoire du président se fait à partir du nombre de grands électeurs élus. Le nombre de grands électeurs, par État, s'établit selon la quantité de population (le



http://www.hurriyet.com.tr/_np/0348/6760348.jpg

plus peuplé, la Californie, détient 55 votes alors que le Dakota du Nord n'en contient que 3). Ainsi, même si McCain a remporté la victoire dans un plus grand nombre d'États, comme ils ne contiennent que peu de grands électeurs, Obama a été élu par une très forte majorité. Lors de la victoire d'un parti dans un État, celui-ci remporte tous les grands électeurs de cet État (sauf dans le Maine et le Nebraska où la division se fait selon les victoires). L'élection du président se fait finalement par le Collège électo-

ral, dans lequel les grands électeurs votent pour le futur président, en fonction de leur attribution lors du scrutin.

Cette méthode peut causer certains problèmes, comme lors de l'élection de Georges Bush en 2000. Al Gore détenait une avance de 550 000 voix au niveau national, mais Bush ayant remporté « officiellement » la Floride par une avance de 550 voix, cela lui permit de gagner les grands électeurs de cet État et de remporter l'élection présidentielle.

Le génocide silencieux du Congo

Marie-Claude LYONNAIS

La guerre n'est pas nouvelle au Congo, pays à feu et à sang depuis une centaine d'années. Mais, malgré un cessez-le-feu prometteur émis en janvier dernier, les combats ont repris de plus belle dans l'est du pays à la fin du mois dernier. La rébellion du général tutsi congolais serait à l'origine de la crise. Celui-ci, soutenu par le Rwanda, combattait l'armée congolaise dans le Nord-Kivu, région dévastée où 2 millions de personnes sont déplacées et où 35

000 personnes meurent par mois. Le Congo, pour sa part, a demandé de l'aide à l'Angola pour écraser la rébellion pro-rwandaise.

Péripétie morbide évoluant selon les politiques en place, ce énième épisode sanglant est considéré comme étant la conséquence de la crise rwandaise, avec la fuite des Hutus au Congo. Malgré de multiples protocoles, cessez-le-feu et accords de paix, rien ne semble apaiser la crise que plusieurs experts considèrent comme un génocide à l'image du Rwanda. En fait, selon l'ONU, cette

région du monde est le « théâtre de la pire crise humaine au monde »; un demi-million de personnes meurent chaque année comme victimes directes du conflit ou comme « dommages collatéraux » des guerres venues du Rwanda, avec, comme objectif, la mainmise sur les réserves minières, forestières et agricoles. Ces massacres ont déjà été déclarés « crimes contre l'humanité » et certains ont déjà fait l'objet d'investigations partielles. L'« International Rescue Committee » affirme qu'aucun conflit n'a fait autant de morts depuis la 2^e Guerre mondiale et que s'il est sous-évalué par la communauté internationale, c'est qu'il dure depuis si longtemps qu'on ne sait plus à quoi il est dû, ni quels sont les impacts de cette guerre et les besoins des réfugiés.

La guerre a toutefois particulièrement éveillé l'intérêt des médias dernièrement, car les Congolais s'attaquent maintenant aux Casques bleus, à qui ils reprochent de ne pas faire le nécessaire pour les protéger. Pourtant, il ne s'agit pas d'une triste copie de l'action de l'armée comme au temps du génocide rwandais: avec 17 000 Casques bleus en poste et un budget de plusieurs milliards, il s'agit de la plus importante



mission de paix de l'ONU dans le monde. Mais s'ils font partie de la solution, certains font également partie du problème: des Casques bleus auraient violé des femmes et saboteraient les conseils de l'ONU.

Pendant ce temps, des milliers de déplacés doivent quitter les refuges, où il n'y a rien à manger, assaillis par les obus et les offensives rebelles. On voit un flot constant de nomades, portant leurs seuls effets personnels en baluchon sur la tête, errant entre leurs villages attaqués et les camps de réfugiés. Au Congo, une grande partie de la mort des victimes est causée par le manque de

soins de santé, de services sanitaires et par la malnutrition consécutive à la guerre.

Vendredi dernier, un sommet international sur la crise congolaise débutait pour tenter, encore une fois, de trouver une solution. Le sommet réunissait, entre autres, le président du Congo, Joseph Kabila, le président du Rwanda, Paul Kagame et le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon. L'ONU est particulièrement tendue dans ce conflit, puisque plusieurs experts au sein même de l'organisation estiment que sa mission n'a pas les moyens d'accomplir sa tâche dans le conflit.



Éditorial

Marie-Claude LYONNAIS

God bless America!

En novembre 2004, une bonne proportion du globe se mettait à genoux pour supplier le peuple américain de les délivrer du joug de Bush et d'élire un président démocrate. Malgré cela (ou à cause de cela), terrorisés par les délires de Georges et peu convaincus que John Kerry avait les aptitudes nécessaires pour gérer les dangers planant sur leur pays, les Américains avaient redonné le pouvoir à leur président. Soupir de découragement...

Novembre 2008. Une bonne proportion du globe se remet à genoux et souhaite de nouveau que la présidence change de camp. Cette fois-ci, les Américains ne nous ont pas déçus. Conscients eux-mêmes des erreurs de Georges Bush et conscients que la nouvelle mouture républicaine McCain provenait du même moule, ils ont voté pour le changement. Et quel changement puisqu'il s'agira du premier président de couleur de l'histoire des États-Unis! Obama a peut-être l'avantage d'être un Noir pâlot ou un Blanc foncé (je me fais l'avocat du diable en me demandant s'il avait eu le même succès avec une peau noir charbon), il s'agit tout de même d'une avancée importante pour un pays qui pratiquait la ségrégation raciale, il y a à peine quarante ans. Les experts disent que c'est un signe que l'Amérique profonde conservatrice est en train de mourir. Que l'Amérique s'ouvre enfin...

Mais s'arrêter au taux de mélanine de l'épiderme du 44^e président américain, comme facteur décisif, ne serait pas lui rendre justice. Grâce à sa verve intelligente et à ses discours rassembleurs, Obama a réussi à rejoindre le peuple qui a vu en lui l'incarnation de l'« American dream » dans toute sa perfection. Il ne provient pas d'une famille riche et influente, il n'a pas reçu sa place en héritage d'un père ex-président, il s'est hissé au sommet par la seule force de ses bras. Un à un, il a fait taire ses détracteurs en donnant des réponses sensées aux bassesses qu'on lui reprochait et en faisant fi des rumeurs les plus sordides qui soient (à certains moments, on l'accusait même d'être un terroriste). Il y a bien eu un épisode avec un révérend louche où on a eu un peu chaud... mais bon, encore une fois, il a fini par bien s'en tirer. Il ne lui reste plus qu'à attendre patiemment le 9 janvier prochain, jour de passation des pouvoirs, en espérant que les complots d'assassinats ne fassent pas de lui un martyr à la J.F.K. (heureusement, toutefois, que son intelligence s'est répercutée jusque dans le choix d'un collistier qui ne se prénomme pas Sandra...).

Le choix d'un président aux États-Unis est une lourde responsabilité. Officiellement, le dirigeant américain n'est maître que chez-lui, n'a que 9,5 millions de kilomètres carrés de territoire à protéger et 302 millions d'habitants à gouverner. Dans les faits, il a réellement 510 millions de kilomètres carrés à gouverner et 7 milliards d'habitants à protéger. Donc, lorsqu'il y a une élection, le choix de ces 302 millions de personnes va dicter l'avenir d'une planète entière. Une loi interdit pourtant aux étrangers d'influencer les Américains lors d'un scrutin présidentiel. Fort heureusement pour cette fois, malgré les interdictions, nos prières furent exaucées. Obama n'est pas parfait, il va sûrement nous décevoir à l'occasion (ou peut-être même souvent), mais il nous aura au moins donné espoir. Espoir d'un avenir meilleur et espoir que les Américains peuvent faire des choix intelligents.

L'avocat du diable



Il est clair que la position de la FÉECUM sur le financement des études postsecondaires est que tous les étudiants sont égaux, mais que certains sont plus égaux que d'autres (ceux qui en ont « de besoin »).

Comment doit-on évaluer qui en a le plus « de besoin »? L'étudiant qui s'acharne à travailler à chaque été et pendant ses études pour les payer sans faire d'emprunt ou l'étudiant qui passe ses journées d'été à se faire griller sur la plage Parlee et qui passe ses soirées d'hiver à faire la tournée des différents bars de la ville de Moncton? D'après vous, qui *mérite* le plus une subvention financée par les contribuables du Nouveau-Brunswick?

D'entrée de jeu, je dois avouer que je suis contre la mise en place du plafond d'endettement proposée par la FÉECUM dans son document *Réforme ou statu quo pour les étudiants?*

Dans ce document, la FÉECUM propose d'accorder jusqu'à 4760 \$ en prêt non-remboursable (et ne nous trompons surtout pas, « prêt non-remboursable » n'est qu'un euphémisme pour le mot « don ») aux étudiants qui ont déjà emprunté 7140 \$. Le document indique que le Service financier pour étudiants évaluera qui a le privilège de recevoir ce *don* très généreux des contribuables du Nouveau-Brunswick.

Le document mentionne d'ailleurs que les critères d'évaluation comprendront un retour à l'ancienne méthode de juger un étudiant sur la base du salaire de ses parents. Es-tu un étudiant modèle qui a un ou des parents riches qui ne veulent pas t'aider avec tes études postsecondaires? *Too bad so sad*. T'es riche, t'as pas besoin de notre aide.

Pour régler ce problème, je propose de distribuer l'argent des contribuables sur la base du mérite. Tu travailles avec acharnement? Tu t'impliques dans ta communauté? Tu contribues à l'avancement de ta province? Tu mérites alors l'aide des contribuables de cette province, et crois-moi, ils seront heureux de contribuer à ta formation académique.

La distinction entre les étudiants sera alors faite sur la base du mérite. Quelle que soit sa situation de besoin, l'étudiant qui le mérite recevra de l'aide. Je précise ici qu'il ne s'agit pas d'un critère « universel » comme semble tant dégoûter la FÉECUM. Les étudiants qui se contenteront de passer leurs soirées sous l'influence d'alcool ou de drogues et d'atteindre au maximum des « C » et des « D » dans leurs cours n'auront aucune aide. S'ils veulent leur diplôme, qu'ils le paient eux-mêmes.

De l'autre côté de la médaille, ceux qui veulent enrichir notre belle province en s'éduquant, en obtenant de bons résultats académiques et en contribuant à la culture et à l'économie de leur région seront récompensés.

Il n'y aura pas de critères arbitraires comme la capacité financière des parents. Tous les étudiants, quels que soient leurs ressources financières, sont capable de s'appliquer au travail, de s'impliquer dans leur communauté et de réussir leur programme d'étude. Le besoin financier n'a aucun impact sur la capacité d'un étudiant d'assister à ses cours, de faire du bénévolat ou de se trouver un emploi pendant l'été.

La FÉECUM critique avec ardeur les mesures d'aide du gouvernement qu'elle déplore comme du gaspillage. Elle propose toutefois une méthode qui préférera faire un *don* à un étudiant sans emploi qui passe de justesse ses cours que de contribuer au succès d'un étudiant qui s'implique dans sa communauté, dans son programme d'étude et qui finance ses études de sa propre poche.

Il ne faut jamais oublier qu'un étudiant qui peut financer ses études de sa propre poche a *travaillé* pour obtenir cette capacité. De quel droit la cigale revendique-t-elle un *don* de 4760\$ pour se retrouver au même niveau d'endettement que la fourmi, qui elle a *travaillé* pour diminuer son niveau d'endettement? Il est grand temps que l'argent des contribuables du Nouveau-Brunswick soit remis à ceux qui le *méritent!*

Commentaires?

LeFront@
umoncton.ca





« Yes you better... »

Martin LATOMATE

Tant de joie et de bonheur ai-je eu à lire la chronique de mon antipode, l'altruiste Martin Latulippe, dans l'*Acadie Nouvelle* de samedi dernier. Celle-ci traitait, si habilement bien sûr, des motifs qui ont porté le peuple américain à élire Barack Obama le 4 novembre dernier : un message d'espoir et d'unité, le charisme et l'authenticité d'un homme... Bullshit!

Ok, à première vue nous pourrions avoir l'impression que le peuple américain a finalement eu le courage d'élire un homme qui fait appel au meilleur de nous tous, à la gaudille de bonté qui sécrète nos montées de gentillesse (l'organe, paraît-il, le plus gros chez M. Latulippe). Mais dans le monde du « pour de vrai », le changement n'est pas fait par une bande de troubadours sur l'ecstasy qui chante harmonieusement l'*Ode à l'espoir* jusqu'aux petites heures du matin. Le changement, c'est le fruit de l'inquiétude, le fruit d'un peuple en tabarnak. Et pour encore un bon bout de temps, le changement, ce n'est que la promes-

se, non le résultat.

Le changement, dans le fond, c'est quoi? Laissez-moi vous dire qu'aux États-Unis en 2008, ce n'est probablement pas grand-chose. Barack Obama peut bien avoir toute l'ambition du monde de faire une vraie différence, mais le système auquel il fait face est pratiquement indélogeable. Un gouvernement sous l'emprise de lobbyistes acharnés, une économie monopolisée par des actionnaires avarés de grandes sociétés, un système de justice corrompu par des juges moralement partiaux, un système de santé contaminé par des sociétés pharmaceutiques et d'assurances-santé irresponsables, sans compter un peuple fondamentalement divisé. Avec autant de résistance, un réel changement ne peut se faire en douceur. Malheureusement, je suis plutôt d'avis que les Américains ne sont pas prêts à assumer les sacrifices associés à un réel changement.

En ce qui a trait à toute la rhétorique entourant le discours prêché par les démocrates durant cette campagne, je suis désolé de voir qu'autant de personnes, y compris Martin Latulippe, croient encore que l'unité

est un concept chargé de valeur en politique. « *Yes WE can* », pouvions-nous entendre crier à Grant Park lors du discours de victoire de Barack Obama. Mais, nul n'a fait mention que le « *we* », c'est juste bon le jour des élections, comme dans l'expression « *We must all vote for my party* ». Après, c'est le « *you* » qui compte, comme dans l'expression « *Hey Obama, you better turn things around in this shithole...* ».

Dans le fond, c'est un effet secondaire de la démocratie de croire qu'ensemble, nous ferons une différence positive en élisant un gouvernement plus responsable. En réalité, la seule chose que nous avons réussi à accomplir ensemble, c'est le trou de merde dans lequel nous nous trouvons actuellement. Nous l'avons creusé en abusant de nos ressources, en gaspillant des sommes phénoménales d'argent fictif sur des choses sans valeur. Nous l'avons rempli en nous taisant lorsque les dirigeants nous chiaient sur la tête. Et maintenant que nous avons de la merde jusqu'au cou, nous nous rassemblons dans l'*espoir* que quelqu'un va venir nous sauver le cul. *Oh yes you better...*

3 lignes GRATUITES

Vous voulez vous prononcer sur un sujet quelconque et demeurer anonyme? Vous avez une joke plate à raconter? Vous pouvez le dire en trois lignes ou moins? Faites-nous parvenir vos 3 lignes gratuites à lefront@umoncton.ca avant le dimanche, 17 heures, et spécifiez « 3LG » en objet.

À ceux qui ont fait péter des feux d'artifices sur le campus au début du semestre : c'est quand le prochain show?

Toi yeux cernés et collet remonté. Moi, yeux bleus, habillée en mini jupe : tes photos sur facebook m'ont turné off. Sorry.

ERTW=Engineers Rarely Touch Women... parcequ'ils trop occupés à faire des pranks avec des cups!!!

À la performance de Denis Richard aux FrancoFêtes: quand on fait un come back, y'a des bonnes chances que ça veut dire qu'on est un has-been. Arrête d'agir comme un gars de 25 ans en name droppant du monde que ça fait 25 ans qui sont pu sur la scène.

Les FrancoFêtes en même temps que le Festivin : L'alerte aux artistes saouls pi fatigants est dans le rouge!

En retournant chez elle, Sarah Palin s'est trompée d'avion et est atterrie à Moscou. Mais y'a rien là, ça a d'lair qu'elle peut marcher jusqu'à chez elle de là.

Si les gens qui se croient tolérants ne sont pas vraiment tolérants mais que parce qu'ils pensent l'être, les personnes tolérantes deviennent inévitablement intolérantes à leurs yeux, comment peut-on être tolérant tout en ne croyant pas l'être et ainsi l'être?

C'est vous qui le dites

Je m'étais juré de ne pas émettre d'opinion dans le front cette année. Pour être fidèle à mes propres promesses, je vais simplement faire un constat et poser une question:

Un étudiant international à un droit de parole et un droit de vote par le biais de DEUX administrateurs de notre Fédération étudiante, leur représentant.e de faculté et le ou la représentant.e de

l'AÉIUM et ce sont les seuls étudiants du campus dans cette situation. Comment est-il juste et équitable que chaque étudiant international soit doublement représenté au conseil d'administration de la FÉÉCUM tandis qu'aucun autre étudiant détient ce privilège?

Ceci n'est qu'une question posée à tous et il serait inutile de se mettre à crier au racisme suite à mes propos puisque

je poserais la même question si c'était les étudiants de Génie qui seraient dans cette situation!!!

Mathieu Perron

Étudiant à la Faculté de droit
emp9795@umoncton.ca

MANIFESTATION ÉTUDIANTE

Jeudi 13 novembre, 11h15

**Habillez-vous de rouge et
faites-vous entendre!**


ACTUALITÉ

Manifestation étudiante pour le plafond d'endettement étudiant ce jeudi

Pascal RAICHE-NOGUE

Les étudiants de partout dans la province en ont assez et descendront dans la rue ce jeudi pour demander la mise en place d'un plafond d'endettement. À l'Université de Moncton, la FÉÉCUM convoque la communauté universitaire à 11 h 15 à la Salle multifonctionnelle, qui servira de point de départ.

Les gens présents se rendront par la suite sur la rue Main au centre-ville afin de manifester pour attirer l'attention du gouvernement Graham, qui piétine et adopte depuis plusieurs mois le statut quo, ce qui n'avance en rien la situation des étudiants. Les manifestants seront invités à porter du rouge pour signifier l'endettement (comme on est dans le rouge, on porte du rouge) et à amener divers objets pour faire du bruit.

Dans les autres universités, des activités semblables auront lieu simultanément après la conférence de presse provinciale organisée par l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick (AÉNB), conférence qui aura comme but de mettre la puce à l'oreille des médias. La FÉÉCUM demande d'ailleurs la contribution du corps professoral. « On demande aux profs d'encourager les étudiants à participer en annonçant la manifestation dans les classes », explique la présidente de la FÉÉCUM, Tina Robichaud.

Pour sa part, la VP interne de la FÉÉCUM, Amely Friolet-O'Neil met de l'accent sur l'importance d'être nombreux à la manifestation. « C'est important de montrer à la population que les étudiants se sentent concernés par la situation, une situation qui va affecter leur futur », affirme-t-elle.

Selon la FÉÉCUM et l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick (AÉNB), la mise en place d'une telle mesure contribuerait à améliorer le sort des étudiants néo-brunswickois, qui ont la plus haute moyenne d'endettement au pays après l'obtention d'un baccalauréat : 34 277\$. Cette mesure, proposée par la FÉÉCUM lors des audiences de la Commis-

sion sur l'éducation postsecondaire au N.-B., a été retenue par les commissaires, mais a été laissée de côté par le groupe de travail dont faisait partie le recteur de l'UdeM, Yvon Fontaine.

La manifestation, qui a été développée par le Conseil exécutif de la FÉÉCUM en collaboration avec le comité externe du Conseil d'administration, devait initialement, selon la proposition de ce comité, être plus agressive qu'une manifestation sur la rue Main. Le comité proposait de bloquer une voie du boulevard Wheeler, proposition qui n'a pas fait long feu auprès de l'exécutif, qui a étudié la question pour ensuite proposer au Conseil d'administration lors de sa réunion dimanche dernier de se rendre au bureau du député libéral provincial Chris Collins afin de manifester.

Après que certains membres aient exprimé leur désaccord, le compromis de la manifestation sur la rue Main s'est imposé comme une solution responsable, sécuritaire et respectant la loi. Pour Alexandre Paré, le VP externe du Conseil des étudiants et étudiantes en Sciences infirmières et membre du C.A. de la FÉÉCUM, la rue occupe une importance capitale quand vient le temps de pousser pour le changement.

« Tous les grands changements ont été amenés par le pouvoir de la rue. Ça fait des années qu'on fait du lobbying, ça ne peut pas marcher, on n'a pas assez d'argent pour faire du lobbying contre du lobbying. Ça ne marche pas, ce qui nous reste, c'est la rue », soutient-il.

L'appel est donc lancé. Ce jeudi, la FÉÉCUM échange son costume de lobbyiste pour celui de militant. Aux étudiants maintenant de se montrer engagés et prêts à descendre dans la rue pour assurer que ceux qui viendront après auront accès à une éducation postsecondaire sans hériter de d'un endettement écrasant comme c'est présentement le cas au Nouveau-Brunswick.



DECOMPTE FRANCOPHONE

N.S.	C.S.	S.D.	ARTISTES	TITRES
13	1	2	ECHO KALYPSO	ETIENNE
12	2	3	BONJOUR BRUMAIRE	PRUNELLE
12	3	5	XAVIER CAFEINE	CORBILLARD
14	4	1	BALROA	SANS TOI
11	5	6	KARKWA	OUBLIE PAS
10	6	7	LE VOLUME ETAIT AU MAXIMUM	AMANDA
9	7	8	EMI BOND	REVEILLE
8	8	9	BETA	CHERE DAHLIA
7	9	10	ARIANE MOFFATT	REVERBERE
6	10	12	KODIAK	ANGLE MORT
5	11	13	CAIMAN FU	ENCORE LE JOUR
5	12	14	MATHEU GAUDET	TU M'TROMPES
4	13	15	JIPÉ DALPÉ	DANS L'AZUR
4	14	16	MES AIEUX	LE DENI DE L'EVIDENCE
3	15	17	BAND DE GARAGE	LE BOUCHER
3	16	18	PAT FRAZER	BOMBE ATOMIC
2	17	19	ANDRÉ	TA MAIN FORTE
2	18	20	LES AMOURS INNAVOUÉES	ALLÉE ET VENUE
1	19	--	DANIEL BOUCHER	SANS MA MIE
1	20	--	JERVAIS	J'AI ME TOUT LE MONDE
PROJECTIONS			RUDY CAYA	LE TAUREAU

DECOMPTE ANGLOPHONE

N.S.	C.S.	S.D.	ARTISTES	TITRES
12	1	2	THE BLACK GHOSTS	ANY WAY YOU CHOOSE TO GIVE IT
11	2	3	CSS	BEAUTIFUL SONG
11	3	5	THE STILLS	BEING HERE
13	4	1	MATES OF STATE	GET BETTER
10	5	6	WINTERSLEEP	OBLIVION
9	6	7	LOS CAMPESINOS	2007 - THE YEAR PUNK BROKE MY HEART
8	7	8	POP LEVI	NEVER NEVER LOVE
7	8	9	IDLERS	JIGGERMAN
6	9	11	LITTLE KING	PRODIGAL SON
6	10	12	BROADCAST RADIO	MY LAST CHANCE
5	11	13	HEXES & OHS	WILDFIRE!
4	12	14	RAPTORS	SUPER CHORUS
4	13	15	THE VERVE	SIT AND WONDER
4	14	16	LIBRARY VOICES	THE LONELY PROJECTIONIST
3	15	17	THE SOUND OF SEA ANIMALS	ACT 17, CHAPTER 2 ALMOST 3
2	16	18	BLITZEN TRAPPER	GOD & SUICIDE
2	17	19	BAD FLIRT	MAD MAD MADELEINE WORLD
2	18	20	MOBILE	THE KILLER
1	19	--	TOKYO POLICE CLUB	YOUR ENGLISH IS GOOD
1	20	--	STARS	14 FOREVER
PROJECTIONS			DEE	TALKIN' ABOUT

NE MANQUEZ LES ÉMISSIONS



AWAY REVEILLE
AVEC MARC-SAMUEL
VOTRE REDBULL NATHAL
LUNDI AU VENDREDI
7H À 9H

KIN SOCIÉTÉ
AVEC JEAN-ETIENNE
85.6% TOUT LE MONDE
LUNDI AU MERCREDI
15H À 16H

AWAY EMBRAYÉ
AVEC PASCAL, JEAN-ETIENNE ET JULIEN
FUCKER, MAIS DROLES
LUNDI AU VENDREDI
16H À 18H

POUR NOUS REJOINDRE EN STUDIO

388-CKUM (2586) OU 858-4486 - EN ONDE

POUR LE SERVICE DE COVOITURAGE

858-4663 OU COVOITURAGECKUM@YAHOO.CA

JOIGNEZ LE GROUPE FACEBOOK ET VISITEZ NOTRE BLOG

[HTTP://PHOTOCKUM.BLOGSPOT.COM/](http://PHOTOCKUM.BLOGSPOT.COM/)

Commentaires?
lefront@umoncton.ca



La semaine de relâche : 5 vols et 10 000 km de voyage. Des nuits chaudes en Islande

Entrevue réalisée par Andrew Finley avec Winston Tuttle

Andrew Finley: Donc, tu es un étudiant en droit à l'Université de Moncton, et tu as voulu voyager jusqu'en Islande pour la semaine de relâche? Pourquoi?

Winston Tuttle: C'est difficile à expliquer. J'avais un peu lu au sujet de ce pays, et il me semblait comme une place magique. Par exemple, pour un pays de 300 000 habitants, ils étaient, avant la crise du crédit que nous vivons présentement, le pays le plus riche en Europe. Ça prend quelque chose de spécial, surtout étant donné leur climat et leur position géographique, pour devenir un tel pays. En plus, le billet n'était pas cher! Aller/retour au petit prix de \$600 à partir de Toronto. L'occasion de voyager avec IslandeAir à la place d'Air Canada m'a aussi beaucoup incité à faire ce voyage!

AF: Il me semble que c'est un pays isolé et un peu bizarre. As-tu vécu des expériences un peu dingues?

WT: Oui, je dois avouer que c'est quelque part de différent mais c'est ça qui m'a attiré. Par exemple, la vaste majorité des Islandais croient encore aux « petites personnes cachées », aux gnomes, aux lutins, aux fées, etc...La photo qui accompagne cet article a été prise quand je me suis perdu sur l'autoroute qui encercle le pays, j'ai dû me tourner de bord dans la cour d'un fermier, et j'ai vu cette petite maison mystérieuse. Mais, non, sérieux, quand tu voyages là et que tu vois leurs formations de roches, il est possible de comprendre pourquoi ils pensent de cette manière. C'est un des derniers pays mystérieux et inconnu du monde.

AF: Tu sembles avoir bien apprécié ton temps en Islande. Mais tu a certainement dû vivre des expériences un peu moins magiques,

voire négatives?

WT: Oui, c'est clair que tout n'était pas parfait. Par exemple, puisque je ne suis pas l'homme le plus riche au monde, j'ai dû manger plein, plein de nourriture islandaise, qui est constituée de trois variétés de hot-dogs. Sérieux, ils mangent des hot-dogs en masse! Il y a même un 'pysurvaginn' (boîte de hot-dogs) où l'ancien président des États-Unis, Bill Clinton, a mangé, et en raison du fait qu'il a commandé sa saucisse avec que de la moutarde, si on demande maintenant une saucisse « Clinton » en Islande, ça vient avec que de la moutarde. Et je déteste la moutarde. Mais, non, sérieux, ils mangent carrément trop de hot-dogs. Mais la beauté de leur nature et leur peuple qui est si gentil réchauffe le cœur, fait en sorte qu'on oublie ces aspects. En plus, et je vais arrêter avec les stupides faits tirés de mon guide Frommers après ça, en raison du fait que la bière était illégale jusqu'à 1989, ils consomment du café et du Coca-Cola en masse, choses que j'adore.

AF: En fin de compte, pourquoi encouragerais-tu les étudiants de l'Université de Moncton à voyager en Islande?

WT: Je dirais tout simplement que c'est une place où on peut bien réfléchir, et être par soi-même et penser. C'est une culture qui a été isolée pendant longtemps, et est donc très respectueuse des individus. Si tu apprécies la nature comme on ne le voit pas au Canada (les astronautes de la NASA sont envoyés à la capitale de Reykjavik pour apprécier la surface qui s'approche le plus de la surface de la lune), et que tu aimes lire des livres (l'Islande publie le plus de livres par capita au monde), l'Islande est un pays très accueillant. En plus, ce n'est pas, par exemple, la France ou la Thaïlande, où il semble que tout le monde et leur chien a déjà visité. J'espère y aller de nouveau—les Islandaises sont très belles!



100 000 \$

QUE FERIEZ-VOUS AVEC CENT MILLE DE DOLLARS?

percée
Concours de plan d'affaires du Nouveau-Brunswick

La Fondation de l'innovation du N-B est à la recherche de l'entrepreneur en herbe le plus doué de la province. Cette année, Percée attribuera 250 000 \$ en prix, y compris 50 000 \$ pour un jeune entrepreneur potentiel et deux primes de 2 000 \$ chacune pour le meilleur plan d'affaires d'un étudiant d'université au N-B et d'un élève du CCNB, respectivement. À vous de trouver une idée. Nous nous occuperons du reste à notre atelier intensif Percée!

date limite: 19 jan, 2009 >> www.finb.ca

FINB INNOVATION




CHRONIQUES

Des politiques « freezerburn »

Steeve FERRON

Citoyen et chroniqueur de l'Acadie pour notre journal étudiant qui n'est pas géré par Irving.

Le décès de John McKendry, professeur de sociologie à l'Université St. Thomas, a poussé davantage l'administration Graham à réaffirmer jeudi dernier son intention d'implanter en 2009 un comité de révision des cas de décès liés à la violence domestique. On attend depuis un certain moment la réalisation de cette étape qui fait partie d'une stratégie étalée sur cinq ans.

Durant la même journée, l'administration Graham annonce qu'il abolit près d'une cinquantaine de postes d'intervenants communautaires afin d'« améliorer l'efficacité des services offerts ». Tout dépend de ce que l'on entend par l'« efficacité » qui est recherchée ici...

Une autre idée qui nous est soumise est le programme d'aide pour le chauffage Gens de cœur, cœur au chaud : un programme froid et glacial qui échaude, c'est le cas de le

dire. Certaines gens doivent brûler d'envie de partir dans l'Ouest canadien pour se faire des soi-disant *big bucks*, et pourtant, elles doivent sûrement avoir le cœur à la bonne place.

Un plan de réforme fiscale régressive, un PPP (partenariat public-privé) dans le programme d'aide pour le chauffage, des postes d'intervenants communautaires abolis... On peut se permettre de se demander si le gouvernement actuel ne s'est pas donné comme mandat d'éradiquer la pauvreté dans notre province en développant des politiques d'« entonnoir social ». Est-ce que l'autosuffisance doit se faire en poussant les moins bien nantis à se « déporter » dans l'Ouest canadien? Le seul nom qui me vient à l'esprit lorsqu'on parle d'autosuffisance au Nouveau-Brunswick, c'est celui du groupe Irving.

Mais que dis-je, ma parole! Seulement, en reste-t-il de ces gens au Nouveau-Brunswick, qui ne sont pas encore partis là-bas? Oui; ils attendent encore que la personne qu'ils connaissent revienne un jour

ou l'autre, dans l'espoir encore que cette dite personne ne soit pas méconnaissable à son retour. Des gens remplis d'espoir au N.-B., ce n'est pas ça qui manque!

En tout cas, rien que pour dire que notre gouvernement est passé maître dans l'art de développer des programmes construits *adroitement* et qu'on se sent maintenant officiellement terriblement loin de l'ère progressive de « Ti-Louis » Robichaud. Quand c'est rendu qu'on délègue des tâches puis des ministères dans un PPP, ce n'est pas qu'on régresse; ça s'adonne yinque que l'on se rapproche de ce que l'on faisait il y a 50 ans, c'est tout! Coudonc, le gouvernement, c'est tu *runné* comme une entreprise, ça? Non, juste par beaucoup d'hommes d'affaires, entre autres, ou de bonnes connaissances d'hommes d'affaires... Rien de mal avec ça pantoute! Mais comme le disait Robichaud, si les Irving veulent contrôler le gouvernement, qu'ils se fassent élire.

La fonction première de l'État est d'intervenir afin d'assurer la protection sociale de tous les citoyens.

C'est pour ça qu'on a des élus (les éluEs se faisant plutôt rares) et c'est pour ça que ces derniers profitent d'avantages sociaux privilégiés, tels que de bonnes hausses de salaire, assurances, périodes de vacances, etc. Et même un bon service d'escorte pour certains! On est collectivement d'accord pour leur laisser ces privilèges, tant et aussi longtemps qu'ils exercent leur pouvoir « responsablement » et rendent leur dû à la société. Alors, qu'on ne vienne pas me dire qu'on est trop exigeant : c'est leur travail et on leur concède beaucoup de choses.

Saviez-vous que le mot *ministre* provient étymologiquement du latin *minister*, dérivé de *minus* (« inférieur »)? Son sens vieilli est le suivant : « Personne chargée de remplir une fonction pour le compte d'autrui ». Intéressant tout de même, non?

Pendant que s'articulait un discours sur les droits linguistiques à l'édifice Adrien-J.-Cormier jeudi dernier, on en profite pour nous balancer toutes sortes de choses alors qu'on a l'esprit occupé à autre chose

et qu'il n'y a pas, de toute façon, de « droits des chances égales pour tous ».

En attendant, on s'achète du bonheur en *cans*. On pourrait dire d'ailleurs qu'il y a un sacré lien de corrélation entre le moment où les marchés boursiers s'écrasent et la percée du marché du bonheur populaire instantané. Mais je ne suis pas prêt à blâmer la crise économique d'abord... De plus en plus de monde vont se ramasser au casino de Moncton lorsqu'il sera ouvert pour un ultime recours à la chance. Et vive le marketing!

À bien y penser, je ne crois malheureusement pas que le programme Gens de cœur, cœur au chaud va atteindre le cœur de tous les gens. Sans se créer de faux espoirs, le réchauffement climatique n'aura pas raison du froid cet hiver. Ne comptez donc pas sur lui. Et c'est moi qui suis celui qui est sans cœur, direz-vous? « Les critères d'admissibilité seront annoncés avant l'entrée en vigueur du programme, le 5 janvier 2009 ».

Joyeux Noël.

3 GARS SU' L SOFA

présenté le
Samedi 22 novembre
20 heures
Salle Multifonctionnelle
Centre étudiant, Université de Moncton



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON
Loisirs socioculturels

Billetterie : 858-4554
www.umoncton.ca/saee/loisirs

billetterie du
Centre étudiant

étudiant	régulier
10 \$	18 \$

frais de service en sus

LUCE DUFAULT

présenté le
Dimanche 30 novembre
20 heures
Salle Jeanne-de-Valois



en première partie
Emilie Bernard

billetterie du
Centre étudiant

étudiant	régulier
15 \$	25 \$

frais de service en sus



DANIEL LAVOIE

présenté le
Mercredi 3 décembre
20 heures
Salle Jeanne-de-Valois



en première partie
Geneviève Toupin

billetterie du
Centre étudiant

étudiant	régulier
15 \$	25 \$

frais de service en sus

LES COWBOYS FRINGANTS

présenté le
Mercredi 19 novembre
22 heures
Bar étudiant l'Osmose
 Centre étudiant, Université de Moncton



en première partie
Kevin McIntyre

UNIVERSITÉ DE MONCTON
 CAMPUS DE MONCTON
 Loisirs socioculturels
Billetterie : 858-4554
www.umoncton.ca/saeel/loisirs

billetterie du
Centre étudiant
 étudiant régulier
15 \$ 25 \$
 frais de service en sus

Loisirs socioculturels de l'Université de Moncton
 en collaboration avec le
théâtre l'Escaouette
 présentent

Disponible en Librairie

une production du Théâtre populaire d'Acadie

Judi 20 et vendredi 21 novembre
 à 20 heures
 au théâtre l'Escaouette

Une comédie aveuglément romantique!
 de
Marcel-Romain Thériault

mettant en vedette
Marshall Button
Katherine Kilfoil



théâtre l'Escaouette
 170, rue Botsford

Billetterie : 858-4554 ou 855-0001



LES RENDEZ-VOUS DE L'ONF EN ACADIE

PRÉSENTENT

ENTRE LES LIGNES

UN FILM DE CLAUDE GUILMAIN

Dans l'intimité d'une guerre

Précédé du film
**LE CANADA DURANT LA
 PREMIÈRE GUERRE MONDIALE**

ENTRÉE GRATUITE

Judi 13 novembre à 19 heures

Amphithéâtre du pavillon Jacqueline-Bouchard, Université de Moncton



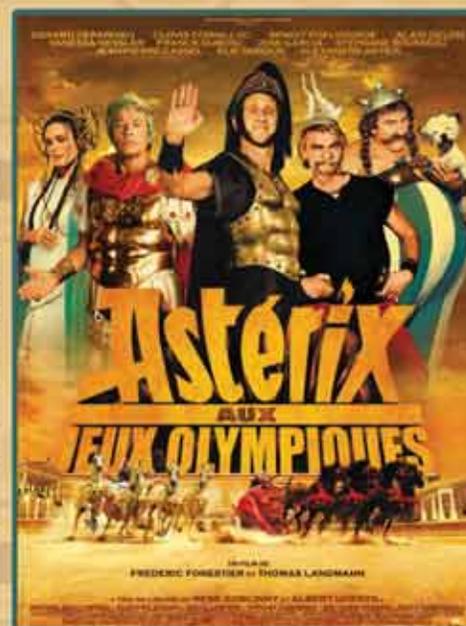
Ciné Campus



Billetterie : 858-4554
www.umoncton.ca/saeel/loisirs

VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 NOVEMBRE

ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES



GENRE : COMÉDIE FANTASISTE
 RÉALISATEURS : FORESTIER ET LANGMANN
 ACTEURS : GERARD DEPARDIEU, ALAIN DELON, STÉPHANE ROUSSEAU
 FRANCE, 2008 (G), 1h 57mns

Astérix et Obélix acceptent de participer aux Jeux Olympiques décrétés par César. Leur objectif : prouver aux romains la supériorité des gaulois et par la même occasion aider le jeune Alafolix, de leur village, à gagner la main d'une princesse grecque promise à Brutus, le fils de César, par son père. Défiant ce dernier, la jeune femme a déclaré qu'elle épousera le vainqueur des Jeux. Mais pour que le destin s'aligne sur son désir, l'aide des deux irréductibles gaulois est indispensable.

Tous les **VENDREDIS ET SAMEDIS**
 à 20 HEURES
 ÉTUDIANT : 4 \$ / RÉGULIER : 6 \$



Amphithéâtre du pavillon
 JACQUELINE-BOUCHARD
 Campus de Moncton



MANIFESTATION!

TROP C'EST TROP,
FINI L'ENDETTEMENT ÉTUDIANT !



Le JEUDI 13 NOVEMBRE
Rassemblement à 11h15 au Centre étudiant
Portez du *rouge*...
symbole de l'endettement étudiant!

Apporter vos affiches, vos slogans et vos chants.
Joignez le groupe Facebook – manif étudiante 2008
pour plus d'info.

Dette moyenne = 34 277\$ = Inacceptable!



Avis de convocation

Assemblée générale annuelle
des Médias acadiens
universitaires Inc. (MAUI)
[CKUM]

B-149
Centre étudiant

12 novembre 2008 à 11h15

En collaboration avec la FÉECUM

Que diriez-vous de prendre les rênes?

Devenez conducteur bénévole de l'Opération Nez rouge
et aidez-nous à assurer la sécurité des routes de
Moncton pendant le temps des Fêtes.

Composez le 506 384-7433
ibc.ca



Une générosité des assureurs habitation, automobile et entreprise du Canada.



Rencontre avec un pionnier du documentaire en Acadie

Mathieu ROY-COMEAU

Le cinéaste et auteur acadien Léonard Forest était l'invité du cours Littérature et cinéma du professeur Claude Guiguet, jeudi dernier, dans le cadre d'un visionnement spécial ouvert au public. *Le Front* en a profité pour le rencontrer.

Ce n'était pas la première fois que monsieur Forest se prêtait à cet exercice qu'il apprécie particulièrement. « À chaque fois c'est intéressant. Je trouve toujours que le contact avec les étudiants est très sympathique, avoue-t-il. Ils posent souvent des questions qui me font réfléchir et chercher les bonnes réponses. »

Au cours de sa carrière de plus de 30 ans au service de l'Office national du film du Canada, Léonard Forest a participé, à titre de producteur, scénariste et réalisateur, à la production de quelque 130 œuvres cinématographiques entre 1954 et 1983.

Son oeuvre est surtout constituée de documentaires et de docu-fictions, c'est-à-dire des documentaires dans lesquels on retrouve des passages de fiction joués par des acteurs non professionnels comme dans *Les Aboiteaux* (1955) et *Pêcheurs de Pomcoup* (1956).

Le cinéma de Léonard Forest en est un humaniste selon le professeur Guiguet. « Il [Forest] porte toujours une attention particulière à ce qu'il filme. Il prend son temps et ne force jamais les choses et ça transparaît dans ses films », nous dit M.

Guiguet.

Humaniste, Léonard Forest est aussi un réalisateur avec une préoccupation sociale forte, conscient de l'impact que ses films peuvent avoir sur les gens qui en sont l'objet. « Il ne s'agit jamais d'utiliser



les gens, mentionne-t-il. Le cinéaste a une responsabilité vis-à-vis les gens avec qui il travaille. Il doit être au service du public. »

Bien que sa carrière l'ait emmené à travailler aussi loin qu'au Mexique et à Haïti, une grande partie des films de Forest se situe en Acadie. En plus des deux courts métrages cités plus haut, il est possible de nommer notamment *Les Acadiens de la dispersion* (1968), *Acadie libre* (1969), *La noce est pas finie* (1969) et *Un soleil pas comme ailleurs* (1972).

En plus d'être un pionnier du cinéma acadien, Léonard Forest est aussi un écrivain, un poète et un essayiste de grand talent.

« Il a une écriture soignée et humaniste », souligne Raoul Boudreau, professeur de littérature et directeur du département d'études françaises de l'UdeM. « Sa poésie est musicale, rythmée et imagée. C'est une poésie sans âge, parfois ironique, mais toujours subtile », explique monsieur Boudreau.

On qualifie souvent le style d'écriture de Léonard Forest de « classique », mais selon lui, son style est plutôt le reflet d'un amour sincère pour la langue française.

Depuis septembre, grâce au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et au bureau du recteur de l'Université de Moncton, Léonard Forest est écrivain en résidence au département d'études françaises de l'université jusqu'à la fin de la présente session.

Dans le cadre de sa résidence, monsieur Forest est là pour rencontrer les étudiantes et les étudiants et discuter avec eux de littérature et de cinéma. Chaque mercredi, entre 14 h et 16 h, il reçoit, au local 123 de l'édifice des arts, les étudiants et étudiantes qui le désirent.

Une table ronde sur l'oeuvre de Léonard Forest sera organisée par le département d'études françaises le mercredi 26 novembre 2008 à 15 h au local 106 de l'édifice des arts. Les étudiants et les étudiantes sont invités à venir discuter de son oeuvre avec le professeur de poésie, Maurice Raymond, l'étudiant au doctorat et auteur de nouvelles, Joël Boilard, Claude Guiguet et monsieur Forest lui-même.

La noce est pas finie : une oeuvre audacieuse

Mathieu ROY-COMEAU

Il existe un film qui se démarque particulièrement dans l'oeuvre cinématographique de Léonard Forest par son originalité et son audace encore palpable aujourd'hui. Il s'agit de *La Noce est pas finie* (1969).

Georges Martin est un jeune enseignant montréalais nouvellement arrivé dans la ville fictive de Lachigan, située quelque part dans la Péninsule acadienne, au nord-est du Nouveau-Brunswick.

Porteur de changement, Martin a une manière d'être et d'enseigner qui dérange « l'élite » locale. Voulant sincèrement contribuer à améliorer le sort de ses élèves dont les familles sont pauvres et la vie pas toujours facile, il se heurte sans cesse à l'establishment, à ceux qui ont peur de la nouveauté et à ceux qui n'ont pas intérêt à ce que la vie de ces pauvres Acadiens devienne un peu meilleure.

L'histoire de *La Noce* peut sembler plutôt banale aux premiers abords, car c'est dans la manière qu'elle a été conçue que se cache tout son intérêt.

Dans le cadre du programme « Socié-

té nouvelle », les réalisateurs de l'Office national du film du Canada, dont Léonard Forest faisait partie, devaient aller dans les communautés défavorisées afin d'y stimuler, grâce au cinéma, un intérêt pour la culture et un engagement social.

C'est dans cette optique que Léonard Forest rencontre un groupe de personnes de l'une des régions les plus pauvres du Nouveau-Brunswick et bâtit avec eux de toutes pièces l'histoire de *La Noce est pas finie*.

Pendant plusieurs semaines consécutives, le cinéaste et le groupe de citoyens se sont rencontrés pour discuter et bâtir collectivement l'histoire du film dans lequel ils joueraient par la suite bien qu'aucun d'eux n'ait d'expérience antérieure dans le cinéma.

« À partir d'un scénario de base que je leur avais proposé et que l'on modifiait en cours de route, chacun jouait le rôle du personnage qu'il était et improvisait en grande partie les dialogues », nous explique monsieur Forest.

Le cinéaste se souvient d'un moment particulièrement émouvant dans le film où l'une des protagonistes improvise presque



tout au long d'une scène où elle explique à Georges Martin pourquoi l'une de ses élèves se rend à l'école tous les jours avec une boîte à lunch vide.

Selon Forest, c'est parce que ces scènes ont été inspirées de situations vécues quotidiennement par les gens qui jouaient dans le film qu'elles avaient l'air si véridiques bien qu'elles relevaient de la fiction et étaient jouées par des acteurs non professionnels.

Au final, *La Noce est pas finie* est un mélange de scènes de fiction et d'images prises lors des discussions entre le cinéaste et le groupe de citoyens qui a participé au projet. Le mélange savamment dosé donne un film extrêmement émouvant et encore très original près de 40 ans plus tard.

La Noce, tout comme les autres films de Léonard Forest et son travail littéraire, est disponible pour la location à la bibliothèque Champlain du campus universitaire de Moncton.



CAPITOL

811, MAIN, MONCTON

<p>13 NOVEMBRE 19 H</p>  <p>LANCEMENT DE CD À L'EMPRESS</p> <p>RAE - SOCIAL LATIN LINE DANCING</p>	<p>14 NOVEMBRE 20 H</p>  <p>DOUBLE-JEU ACADIEN</p> <p>DANIEL GOGUEN & DANIEL LÉGER</p>
<p>15 NOVEMBRE 20 H</p>  <p>THE TOP 3 TOUR</p> <p>LA TOURNÉE DU TOP 3</p>	<p>15 NOVEMBRE 20 H</p>  <p>À LA SALLE EMPRESS</p> <p>THE OLYMPIC SYMPHONIUM</p>
<p>16 NOVEMBRE 20 H</p>  <p>LED ZEPPELIN: IV</p> <p>CLASSIC ALBUMS LIVE</p>	<p>18 NOVEMBRE 19 H 30</p>  <p>NATALIE MACMASTER & DONNELL LEAHY</p>
<p>19 NOVEMBRE 20 H</p>  <p>SHAWN KLUSH AVEC THE SWEET INSPIRATIONS</p>	<p>20 NOVEMBRE 20 H</p>  <p>DANSE CONTEMPORAINE</p> <p>MOCEAN DANCE</p>

ACHETEZ VOS BILLETS AU THÉÂTRE CAPITOL, L'ESCAQUETTE, FRANK'S MUSIC, L'U DE M OU EN LIGNE AU

WWW.CAPITOL.NB.CA

(506) 856-4379 • 1 800 567-1922





FLASH 40 FEÉCUM 1969-2009 BACK

FEUM et ECOLE de DROIT

Honor Catherine Wallace,
Présidente,
COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DES PROVINCES
MARITIMES,
Kings Place,
C. P. 6000,
Fredericton, N.-B.

La Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton (après F.E.U.M.) veut expliquer et justifier à la Commission d'Enseignement Supérieur des Provinces Maritimes l'utilité et la nécessité d'une école de droit commun en français à l'Université de Moncton.

En parlant ainsi, la F.E.U.M. se déclare par la voie de ce rapport en accord avec la proposition numéro 1 formulée par la C.F.S.P.M. à savoir:

"L'établissement d'une faculté de droit commun à l'Université de Moncton favorisant des facilités d'apprentissage principalement dans la langue française." (1)

Les raisons qui motivent cette décision sont multiples. D'abord, la F.E.U.M. veut rappeler le principe que l'Université de Moncton est l'unique institution du Nouveau-Brunswick autorisée à donner un enseignement dans la langue française. Les rapports Levesque, Lafrenière et LeBel ont confirmé à leurs moments distincts ce principe de base fondé sur le respect de la population acadienne-française du Nouveau-Brunswick.

Les étudiants veulent également exprimer leur opinion face aux autres propositions qu'évoque la C.F.S.P.M. Nous tenons à préciser qu'il sera temps de considérer une école de droit bilingue lorsque nous, les acadiens francophones, posséderons notre propre école de droit commun en français. Avant de promouvoir une école de droit bilingue, il faut premièrement nous assurer une égalité d'opportunités pour les deux groupes ethniques. Sans franchir la première étape, les étudiants croient qu'une école bilingue ne rendra pas les gens bilingues, mais plutôt hâtera l'assimilation du groupe minoritaire. Seul le respect de chaque groupe assurera la survie de la bilinguisme.

En plus, les étudiants sont loin d'être convaincus d'une motivation saine et d'une

garantie du respect de nos droits de la part d'une université anglaise. Répondre aux besoins acadiens français au moyen d'universités anglaises nous confirme encore la subordination d'une culture à une autre.

Nous pourrions continuer la discussion sur des principes, mais le but de ce rapport est de faire connaître le point de vue des étudiants. En soulignant les particularités étudiantes, nous vous présentons les faits suivants:

i) Un étudiant anglophone qui fait son cours de droit, comme vous le savez, peut compléter le cycle complet de ses études (B.A. et B.C.L.) en six ans, tandis que l'étudiant francophone doit compter sept ans d'études. Vous conviendrez qu'il a droit à un système discriminatoire.

ii) Avec la création d'une nouvelle faculté de droit commun en français à l'Université de Moncton, nous croyons que plusieurs étudiants de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario et de l'Ouest canadien seront motivés par cette possibilité de se perfectionner dans leur langue maternelle.

iii) Évidemment, à cause des difficultés des prêts-bourges, il est assez coûteux d'étudier à Moncton qu'à U.N.B. puisque le bassin de la population acadienne française est beaucoup plus près de Moncton que de Frédéricton.

iv) Les étudiants sont conscients du manque de politiciens francophones à l'Assemblée législative et du manque de juristes pour fins de traduction des statuts civils. D'ailleurs, dans le rapport Soberman, il est exprimé clairement que le taux de participation des francophones à une formation juridique est bien plus faible que chez les anglophones. Également, il est indiqué que le nombre de juristes francophones est proportionnellement plus faible que le nombre de juristes anglophones. Pour les étudiants, cette situation justifie en partie la nécessité d'une école de droit commun en français à l'Université de Moncton.

v) Nous notons que le rapport Soberman a l'impression d'une insouciance juridique. En se basant sur ses chiffres, nous constatons que l'Ontario offre un avocat en proportion d'une population de 522 personnes. Aux maritimes, nous retrouvons un avocat à 118 personnes. Les étudiants soulignent ce fait pour démontrer que les Maritimes accusent un retard considérable dans le domaine juridique, notamment chez les francophones.

vi) Les étudiants de l'Université de Moncton ne disposent pas suffisamment de programmes post-gradus, ce qui les oblige à poursuivre leurs études post-gradus à l'étranger.

vii) S'il n'y a aucune possibilité d'étude de droit commun français, les étudiants acadiens français sortant du secondaire et désireux d'une carrière en droit seront tentés de poursuivre leurs études post-gradus dans la langue anglaise. Tout ceci afin de ne pas être désavantagés dans la compréhension de la matière à étudier au niveau post-gradus. Vous conviendrez que cet état de choses se produit actuellement dans des régions où la majorité de la population est anglophone. Pour les étudiants, ce fait justifie de nouveau l'urgence d'une faculté de droit commun en français à l'Université de Moncton.

viii) Une faculté de droit commun à l'Université de Moncton aurait un effet de complémentarité dans les domaines d'études relatives à la connaissance et l'application des lois.

Les étudiants souhaitent exprimer à la C.F.S.P.M. leur scepticisme vis-à-vis le droit qu'on prétend octroyer aux acadiens français de s'éduquer dans leur langue maternelle. La hystérie de démarches qu'il faut entreprendre pour obtenir le moindre droit est tellement longue que nous nous demandons si un droit véritablement notre droit d'accèsibilité à l'éducation dans notre propre langue. Nous croyons qu'il est de plus en plus urgent d'accepter ce principe et de voir à son implantation.

L'ÉCOLE DE DROIT

1970 aura marqué une étape importante dans la lutte pour l'établissement d'une école de droit à l'Université de Moncton. Révisé depuis plusieurs années déjà, le projet d'une école de droit agité est bloqué à différents niveaux pour diverses raisons.

De côté anglophone, ce blocage est dû à une certaine partie de l'élite francophone de la province qui craint d'abord l'impact de l'enseignement de droit en français sur le fait de la loi de la province de la tradition britannique et que, lorsqu'il leur sera offert un droit commun en français, ils ne soient tentés de quitter la province de la Nouvelle-Écosse.

De plus, le rapport Soberman sur la formation juridique dans les provinces maritimes indique qu'un étudiant anglophone de droit commun se doit de compléter un minimum de 30.000 heures, il a accès à environ 1.000 volumes de livres et revues publiés sur le sujet.

Le rapport Soberman, préparé pour la Commission d'Enseignement Supérieur des Provinces Maritimes (CESPM) indique l'existence d'une école de droit francophone à Moncton. Il fait dire que M. Soberman voit qu'une faculté de droit commun en français de 400 étudiants par année de loi et de droit est un enseignement de qualité. En 1970, le droit commun en français de 400 étudiants et 400 professeurs est proposé.

C'est dans le cadre de consultations avec les associations de juristes francophones que le rapport Soberman mentionne l'existence d'une école de droit commun en français à l'Université de Moncton.

D'encourager le développement d'un bilinguisme fonctionnel chez les deux groupes ethniques de la province, le projet de loi de 1970, 1980 offre un enseignement de droit en français avec accès au matériel juridique écrit en français et en anglais.

De côté francophone, on se batte pour une école de droit commun en français, indépendamment de la question de savoir si on veut une question de "bilinguisme" à la Société des Académiciens de la Nouvelle-Écosse. On craint que l'enseignement de droit en français ne soit perçu comme un enseignement inférieur dans les langues. M. Levesque fait aussi remarquer que certains programmes non-établissements pour la seule raison que les besoins répondent à leurs besoins sociaux et développementaux de la province.

On a aussi révisé cette école pour assurer le rapprochement de la culture française aux Maritimes et pour contribuer au développement d'un bilinguisme.

La bataille s'étant engagée en ces termes, ce n'est pas sans surprise que les Académiciens approuvent la création d'une école de droit à l'Université de Moncton. Le rapport M. Jean Cadieux, vicaire général, se dit convaincu que des études de droit commun en français de 400 étudiants à Moncton, en plus de 100 professeurs, sera un succès. Il mentionne que l'Université envisage d'attribuer un quota de 100 étudiants de 20.000 heures à plus de 100 professeurs. Plusieurs professeurs viendront à 50% du gouvernement provincial. Quant aux

budgets, M. Cadieux croit qu'il y a environ 1000 professeurs de droit à l'Université de Moncton. Il mentionne que la réalisation de la recommandation de la CESPM par le gouvernement provincial-pénelon, les 23 à 24 millions de dollars nécessaires pour la réalisation d'une école de droit ne tomberont évidemment pas automatiquement dans le giron des gouvernements.

Cette victoire ne signifie donc que la première part d'une longue bataille. S'il a fallu dire une pour francophone, combien de temps faudra-t-il pour se rendre au bout?

En son temps de restrictions budgétaires, les gouvernements commencent-ils à s'inquiéter à la fois sur le fait d'une école conventionnelle? Il est vrai qu'un projet de loi de l'état d'analyse juridique de l'état actuel par le vicaire général, mais peut-on vraiment s'y fier?

Et si les aspects financiers, on sera encore plus en peine de trouver la somme adéquate de droit en langue française.

Et les aspects de l'enseignement, on sera encore plus en peine de trouver la somme adéquate de droit en langue française.

Il serait souhaitable de nous faire parvenir votre avis avec vos articles, même si vous désirez les faire publier sous un nom de plume. Spécifiez-le. L'équipe du journal.

Jean-Duy Dupuy

suite de la page 1

à tous les niveaux. Avoir à lutter sans cesse pour des droits qui devraient normalement exister endossement de beaucoup la confiance que nous pourrions avoir dans les gens qui occupent les postes de décision.

Pour conclure, les étudiants de l'Université de Moncton, au moyen de leur organisme étudiant (F.E.U.M.), réclament la création d'une faculté de droit commun en français à l'Université de Moncton.

En espérant que ce mémoire vous confirmera la juste validité de ce droit, nous attendons maintenant votre réponse.

Gilles Beaulieu,
Secrétaire Général
pour le conseil d'administration de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton

le 29 octobre 1970

(1) Rapport Soberman, page 7

EDITORIAL

ÉCOLE DE DROIT: UN RÊVE OU UNE RÉALITÉ?

À la suite de la parution du rapport Soberman sur "la formation juridique dans les provinces maritimes" présenté à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes, le débat est ouvert à trois possibilités: l'établissement d'une institution de droit francophone à l'Université de Moncton, une institution bilingue à U.N.B., un effort coopératif entre les deux universités.

Je crois que ces recommandations ne nous laissent pas le choix: l'établissement d'une école de droit francophone à l'Université de Moncton est la seule solution qui soit acceptable. Les deux autres propositions nous mènent directement à l'assimilation.

Dans ce rapport on parle de tout sauf des Acadiens. Il est très clair qu'on ne veut pas créer cette école de droit francophone à Moncton. On parle de rentabilité, de manque de candidats francophones, de saturation

de la profession, des problèmes d'une bibliothèque de 50.000 livres, de difficultés à trouver du personnel francophone, tout est révisé dans ce genre d'argumentations.

M. Noël Dionne, vicaire des A.P.S. et membre de la C.F.S.P.M., a déclaré que personnellement il ne pouvait concevoir l'étude de droit francophone dans un contexte anglais. M. Jean Cadieux, vicaire de l'Université de Moncton qui avait soumis une demande pour l'établissement de cette école francophone de droit est convaincu que si des pressions sont exercées de la part des étudiants, des parents, des travailleurs, des associations francophones du N.B. sur la C.F.S.P.M., il est probable que nous aurons cette école. Pour Gilles Beaulieu, secrétaire général de la F.E.U.M., on ne peut baser une discussion de ce genre sur une question de rentabilité mais plutôt sur un besoin fondamental des francophones non seulement Acadiens, mais aussi de besoins des autres francophones minoritaires du Canada.

J'ai cru qu'il est très important pour les acadiens et les francophones que cette école soit réalisée. Car si nous regardons les membres de notre gouvernement, qui sont presque tous anglophones, ils ont très souvent une formation de ce genre. Il serait aussi intéressant de pouvoir donner des cours de droit dans les disciplines particulières qui sont souvent en relation avec la loi, il suffirait de penser aux étudiants en Service Social, et en sciences politiques.

Pour une fois que nous sommes d'accord sur un point, présentons quelques idées de positif. L'évidence se fait sur le besoin d'une école de droit francophone. Nous ne sommes pas dupes, c'est la seule solution pour nous. Toutes les autres propositions font parties du plan d'assimilation des francophones, basé sur la bilinguisme.

Robert Froulx.

Chronique littéraire

Alma ou la subtilité du changement

Mathieu LANTEIGNE

Les pages semblent presque vides à première vue et pourtant, les images et les sens ne tardent pas à déborder de leurs contraintes matérielles. Voilà certainement la force d'*Alma* : cette apparence insignifiante, mais qui demeure mensongère jusqu'au dernier mot. En effet, sous les arbres simples du quotidien boisé qui nous est présenté, se trouve un monde qui ne peut s'empêcher de changer, qui doit se mouvoir selon les impératifs du temps et des saisons, bien que cette réalité entraîne des conséquences bouleversantes.

C'est la vie presque entière

d'*Alma* qui nous est dévoilée, cette femme qui aime les mots et qui voyage avec eux, faute de pouvoir se permettre de vrais déplacements. Elle rêve de l'Orient, d'études et de connaissances. Pourtant, les pages du roman-recueil ne lui accordent pas ces privilèges; elle est vouée aux difficultés d'une vie rurale, à l'errance dans la « brume », cette entité mystérieuse qui domine les bois. Son mari, Pierrot, aime lui aussi les mots, il sait les utiliser; sa jeunesse passée à étudier avec les prêtres lui en a appris beaucoup au sujet de leur pouvoir.

Cependant, ces réalités banales n'occupent pas seules l'univers qu'a créé Georgette LeBlanc dans

son premier recueil. La vie que connaissent les gens du bois au jour le jour est effectivement entourée de « Soutanes noires », de « Dames de lilas » et d'êtres dotés d'ailes dont la nature est incertaine. Cet ésotérisme est omniprésent dans le brouillard et on guette l'arrivée de « l'Antecri », cette promesse rugissante de bouleversement. Bref, on a toujours l'impression que quelque chose de plus grand, de plus inquiétant se déroule dans le fond de cette forêt.

Et les malheurs ne tardent pas à se faire sentir, accablant Alma tout en entretenant une étrange relation avec des événements historiques particuliers. Oui, on doit ici faire attention au progrès; Alma le ressent

bien que cette « boîte à images » est dangereuse, car Pierrot semble bien vouloir en faire une divinité. La peur est donc celle de la perte d'un mode de vie, d'une existence acquise et maintenue si péniblement.

Mais ce qui surprend le plus dans *Alma*, c'est la simplicité de la langue dans laquelle l'œuvre a été écrite. Son monde nous étant la plupart du temps présenté à travers les yeux et la bouche de son personnage principal, il n'est pas étonnant que le verbe soit plus populaire que standard, ce qui ne veut pas dire plus pauvre que riche.

L'utilisation de quelques termes anglais pour désigner les nouvelles réalités matérielles qui pénètrent le

monde d'*Alma* (le *couch*, le *rug*) est aussi représentative d'un autre changement : le village est de moins en moins isolé du monde. Tranquillement, ce dernier saura laisser sa marque sur la vie de la jeune femme en éveillant les désirs de ceux qui l'entourent : certains seront enterrés en Amérique et d'autres se perdront grâce à elle.

Il va sans dire que le tout est réussi. Georgette LeBlanc nous propose un contenu impressionnant, mais sans pour autant négliger la forme, le contenant. Les deux s'entremêlent donc aisément, mais sans tout expliciter. Une telle subtilité est toujours une force et voici une œuvre qui est construite sur ce principe.

Sorties culturelles

Les documentaires *Entre les lignes* de Claude Guilmainet *Le Canada durant la Première guerre mondiale* seront présentés jeudi prochain à l'amphithéâtre Jacqueline-Bouchard du campus à 19h dans le cadre des événements commémoratifs de la Première guerre mondiale.

Le Département de musique de l'Université de Moncton vous

présente aujourd'hui une conférence sur la création musicale et publics de la musique : le point de vue de la sociologie avec Anne Robineau à 13h00 à la salle Neil-Michaud (001B) de l'édifice des Beaux-arts.

Le Trio Arkaède vous invite vendredi au lancement de leur premier disque à 17h30 à la salle Neil-Michaud du Pavillon des Beaux-

arts. Ce trio est composé de Karin Aurell à la flûte, d'Isabelle Fournier au violon et de Julien Le Blanc au piano. Les musiciens proposent pour l'occasion une courte prestation musicale ainsi qu'une réception où ils seront disponibles pour discuter et autographier leur disque. Les disques seront en vente sur place aux prix de 20\$, avec un prix spécial de 15\$ pour les étudiants. Pour

plus de renseignements : 514-781-2917 ou cocagne@hotmail.com

Au Ciné-Campus le 14 et 15 novembre au la comédie fantaisiste « Astérix aux Jeux Olympiques » de Forestier et Langmann, avec Gérard Depardieu, Alain Delon et Stéphane Rousseau vous sera présenté au Ciné-campus. La projection a lieu au pavillon Jacqueline-Bouchard à

20h., 4\$ étudiants / 6\$ autres

Samedi, assistez à une soirée de visionnement d'anime. Toujours les mêmes 4 bonnes séries (Black Cat, GTO, Death Note, Welcome to the NHK) en version originale avec sous-titres français. Gratuit! Dès 20h au local 050 du Pavillon Jean-Cadieux.

Université d'Ottawa

Une maîtrise en affaires publiques et internationales

Ça part d'ici.

L'École supérieure d'affaires publiques et internationales est unique en son genre :

- Un programme innovateur offrant des cours dans les deux langues officielles : à vous de choisir!
- Un corps professoral de calibre international et des professionnels en résidence offrant un enseignement de qualité supérieure
- Un milieu idéal pour amorcer une carrière en affaires publiques et internationales
- De généreuses bourses d'admission couvrant les droits de scolarité



uOttawa

Faculté des sciences sociales
Faculty of Social Sciences

Renseignements sur les programmes et l'admission :

www.sciencesociales.uOttawa.ca/api | 613-562-5689

Chronique « Toujours plus beau » avec Sylvie Rousseau Les Païens ont sauvé l'honneur des garçons alors que les filles ont volé le spectacle...

Sylvie ROUSSEAU

Le groupe de musique Les Païens est le groupe qui connaît le plus de succès à Moncton depuis une dizaine d'années. Avec le lancement récent de l'album *Pyramide*, le dernier morceau d'une trilogie, les quatre Païens ont été les favoris de la foule lors de la 12^e édition de la FrancoFête en Acadie qui a eu lieu à Moncton la semaine dernière.

Les membres du groupe ont toutefois eu un horaire chargé la semaine dernière puisque deux d'entre eux sont aussi engagé au sein d'autres groupes. Pour sa part, Marc « Chops » Arseneault est à la fois bassiste et réalisateur de disque des artistes Serge Brido et Joseph Edgar, deux artistes qui se sont donnés au maximum lors des soirées *Oiseaux de nuit*. Jean et Denis Surette ont aussi accompagné les deux chansonniers sur les planches. Finalement, Sébastien Michaud s'est présenté sur scène une quatrième et dernière fois vendredi au Studio 700 pour assumer son rôle de bassiste dans le groupe *Caméléon*, l'une des belles surprises de l'événement.

Alors que Serge Brido a justement été sauvé par l'entrée en scène de Marc, Denis, Jean et Sébastien

(après quelques chansons solo difficiles), Joseph Edgar a éclipsé tout le monde avec une performance qui lui vaut le titre de meilleur *front man* de l'histoire en Acadie.

Sans rien reprocher aux autres garçons, on ne peut nier le fait que les filles ont agréablement surpris lors de la dernière semaine à Moncton. Alors que Danny Boudreau et Michel Rivard ont été spectaculaires, c'est Mme Edith Butler qui a reçu, avec raison, la plus belle ovation de la foule lors du Cercle SOCAN. Et que dire de la jeune Lisa Leblanc qui, à 18 ans, devait composer devant une foule remplie d'attente. Elle a très bien répondu, puisqu'elle a même parvenu à faire lever la foule à quelques reprises.

En plus de faire fondre quelques-uns de mes collègues, la jeune Anique Gagner a été, pour moi, l'une des plus belles découvertes de la semaine. Accompagnée par sa guitare et quelques effets, elle a réussi à colorer la salle avec une musique authentique et avérée. Elle a aussi complété un duo avec notre très cher Michel Thériault à la salle Empress vendredi.

Côté folie, le groupe Madame Moustache a fait vibrer les murs du Capitol jeudi avec un mélange bien orchestré de countr(i) et de



métal. Les deux chanteuses québécoises costumées ont réveillé tout le monde dans la salle avec leurs voix audacieuses et précises. Mathieu Lanteigne, le rédacteur culturel de ce journal, a quant à lui adoré le spectacle. Même avec son i-pod, il avait que de bons commentaires à l'endroit des demoiselles en questions.

Mention honorable au groupe

Radio Radio qui a démonté à tous à quel point de nouvelles chansons et une année d'expérience peut être profitable et bénéfique pour les artistes. Par ailleurs, le groupe s'est mérité le prix Acadie-RIDEAU dimanche.

Le prix Dépassement : Conseil communautaire du Grand-Havre
Le prix Excellence : Société culturelle des Hauts-Plateaux

Le prix Éveil : District scolaire 01
Prix Acadie - Réseau Ontario : Productions l'Entrepôt
Prix Acadie - Réseau des Grands Espaces : Dominique Breau
Prix Acadie-Granby : Denis Richard
Prix Acadie - ROSEQ : Dominique Breau
Prix Acadie - RIDEAU : Radio Radio

Toujours parfaites les Aigles Bleues

Bobby THERRIEN

L'équipe féminine de hockey de l'Université de Moncton ne semble pas savoir comment perdre, car elle a remporté ses deux matches de la fin de semaine pour demeurer invaincue après huit matches cette saison.

Duel entre deux puissances

Après avoir remporté une victoire importante de 3-2 face à leurs grandes rivales de St-FX, il y a quelques semaines, les Aigles ont remis cela, vendredi dernier, au nid des Aigles, en remportant le match opposant les deux équipes par la marque de 2-1.

La gardienne Kathy Desjardins a été l'étoile du match en stoppant 30 des 31 lancers dirigés vers son filet. Elle en a stoppé un grand total de 15 en première période seulement.

Pour ce qui est de l'attaque,

les Aigles Bleues ont fait ce qu'il fallait pour remporter le match en comptant un but en fin de troisième période, œuvre de Janie Leblanc, alors que le score était égal 1-1.

Les deux autres buts du match ont été marqués en avantage numérique, un en première période par l'attaquante de Moncton, Joanie Dubois, et un en deuxième période, par l'entremise de Carolyn Campbell des X-Women.

L'attaquante Mariève Provost a participé aux deux buts de son équipe.

Victoire convaincante

Après une victoire importante contre St-FX, les Aigles Bleues étaient certes gonflées à bloc pour leur affrontement face aux Tigers de Dalhousie. Elles l'ont d'ailleurs prouvé en remportant une victoire facile de 4-0, toujours devant leurs partisans, à l'aréna Jean-Louis Lévesque.

Johannie Thibault s'est démarquée pour les Aigles, faisant bouger les cordages à deux reprises. Marie-Ève Couture et Kristine Labrie ont complété la marque pour le Bleu et Or. Mariève Provost et Valérie Boisclair ont toutes deux récolté deux aides dans le match.

Dans les buts, Kathy Desjardins s'est illustrée une fois de plus en repoussant les 36 rondelles dirigées vers elle pour signer le blanchissage.

Suite à ces deux victoires, les Aigles Bleues occupent toujours le premier rang de la SUA avec un total de 16 points, soit cinq de plus que les X-Women en deuxième position.

Le prochain match de l'équipe féminine aura lieu ce samedi, au nid des Aigles. Elles affronteront, pour cette occasion, les Tommies de St-Thomas qui sont troisièmes au classement.

Autre victoire au volley-ball

Bobby THERRIEN

Il semble que les équipes sportives de l'Université de Moncton sont prêtes à faire face à la musique en cette saison universitaire 2008-2009, car après les bons débuts de saison des équipes de hockey et les bonnes performances en soccer et en cross-country, l'équipe féminine de volley-ball a signé une quatrième victoire consécutive, en remportant en trois sets (25-20, 25-17, 25-17) le match les opposant aux X-Women de St-FX.

Les joueuses Kristine Levesque, Rachel Leblanc et Chantale Richard ont été les plus prolifiques en ré-

coltant 13,5; 10 et 8,5 points respectivement. Rachel Leblanc est celle qui a réussi le plus d'attaques avec neuf, soit une de plus que Levesque.

Du côté adverse, c'est Katherine Ryan qui a été la meilleure avec 12,5 points, dont 12 attaques réussies.

Avec leurs quatre victoires en autant de parties, les Aigles sont toujours au premier rang des Sports universitaires de l'Atlantique à égalité avec les Varsity Reds de UNB. Leur prochain match sera contre les Huskies de l'Université Saint-Mary's ce samedi, à Halifax.



Première défaite pour les Aigles en fin de semaine

Justin GUITARD

ejg5889@umoncton.ca

Les hockeyeurs masculins des Aigles Bleus de l'Université de Moncton disputaient deux autres rencontres en fin de semaine, eux qui tentaient de demeurer invaincus, après avoir remporté leurs sept premières rencontres de la saison.

Samedi soir dernier, les Aigles étaient de passage en Nouvelle-Écosse, afin d'affronter les Axemens de l'Université d'Acadia. Les Aigles Bleus n'ont hélas jamais été dans le coup lors de la rencontre, Les Axemens ayant enregistré 20 tirs de plus

que les Aigles dans cette rencontre. Après une égalité de 1-1 après deux périodes, tout était encore possible, mais les joueurs de l'Université d'Acadia sont sortis forts en 3^e, ont marqué deux buts sans riposte, dont le dernier en désavantage numérique, afin de remporter le match par le pointage de 3 à 1. L'unique but des Aigles a été compté par le vétéran Pierre-André Bureau. Le gardien des Aigles, Keven Lachance, récolta la 2^e étoile du match, après avoir bloqué 42 lancers.

Dimanche, les Aigles continuaient leur périple en Nouvelle-Écosse, alors qu'ils rencontraient cette fois les joueurs de l'Université

de Dalhousie. Les Aigles ne comptaient pas subir une deuxième défaite consécutive et ils ont connu toute une première période, comptant trois fois, par l'entremise de Dean Ouellet, Francis Marchand et Ian Mathieu-Girard.

Les joueurs de Dalhousie ont répliqué par la suite, si bien que c'est finalement un but en 3^e période de Francis Marchand, son 2^e du match, qui s'avéra le but gagnant. Les Aigles Bleus remportèrent cette partie au compte de 5 à 4. Pier-Alexandre Pouliot a marqué l'autre but des Aigles Bleus. Les arbitres n'ont pas chaumé durant le match, attribuant pas moins de 22 pénalités.

Les Aigles Bleus présentent maintenant une fiche de 8 victoires et d'une seule défaite, toujours au 1^{er} rang du classement des universités de l'Atlantique, 2 points devant l'Île-du-Prince-Édouard et 3 devant l'Université d'Acadia.

Après avoir disputé un match mardi, dont le résultat ne nous est pas parvenu au moment de mettre sous presse, les Aigles bleus seront en action vendredi, à domicile, face à UNB (8-4-2-2), un match qui débute à 19 h à l'Aréna Jean-Louis Lévesque, situé sur le campus de l'Université de Moncton.

Je n'ai pas oublié l'athlétisme et le cross-country ...

La semaine dernière, j'ai écrit un article qui parlait des différentes équipes sportives de l'Université de Moncton, mais je n'ai pas mentionné les formations d'athlétisme et de cross-country. Je ne voulais rien enlever aux membres de ces deux formations, mais il y avait peu d'information de disponible à leur sujet. J'invite donc ces gens à utiliser mon adresse courriel, afin de me faire part de tout événement les concernant. Il me fera plaisir de parler de course à pied, sport que j'aime bien pratiquer lors de mes temps libres, quand mon corps et mon cœur veulent, bien sûr, suivre les autres coureurs.

Une bonne semaine pour les Aigles Bleus

Bobby THERRIEN

Après avoir gagné leurs cinq premiers matches de la saison, l'équipe masculine de hockey a remis cela, la semaine dernière, en remportant trois de leurs quatre parties, leur seule défaite étant aux mains des Axemen d'Acadia. C'est donc dire que le Bleu et Or continue de surprendre en affichant une surprenante fiche de huit victoires et d'une défaite. Voici donc leur deux premiers matches de la semaine dernière.

Domination face aux Tigers

Les Aigles ont bien débuté leur semaine d'activité en écrasant les Tigers de Dalhousie par la marque de 6-0, dimanche, à l'aréna Jean-Louis Lévesque.

Rémy Gautreau, avec ses deux premiers buts dans l'uniforme des Aigles, et Francis Marchand, avec deux filets également, ont mené l'attaque de l'équipe. Charles Bergeron a aussi connu une bonne performance en marquant un but en plus de mériter une passe sur le deuxième but de Marchand.

Il s'agissait également d'un premier départ dans la SUA pour le gardien Pierre-Alexandre Marion qui a réussi le blanchissage en repoussant les 23 tirs dirigés vers lui. Les Aigles ont quant à eux dirigé un grand total de 53 tirs vers le gardien adverse.

L'équipe dirigée par Robert Mongrain signait alors sa sixième victoire de suite.

Victoire en prolongation

Ce fut un match très serré, mais les Aigles ont trouvé le moyen de remporter une septième victoire de suite par la marque de 4-3, mercredi dernier, face aux Panthers de l'Île-du-Prince-Édouard.

C'est le capitaine Pierre-André Bureau qui a tranché le débat, avec moins de quatre minutes à faire à la période de prolongation, pour permettre aux Aigles de demeurer invaincus.

Le match avait cependant bien mal débuté pour le Bleu et Or qui a rapidement donné le premier but du match à Tomas Strynel, alors qu'il n'y avait même pas deux minutes de jouées à la partie.

Les Panthers ont par la suite doublé leur avance en milieu de première période grâce à Graham McNabb qui a profité d'une passe de James Cooley pour marquer.

Il a fallu attendre vers le milieu du deuxième engagement pour voir le réveil de l'attaque des Aigles. C'est l'attaquant Rémy Gautreau qui a sonné la charge, alors que Moncton profitait d'un avantage numérique, pour réduire l'écart à un but. Il s'agissait de son troisième but de la campagne. Mathieu Richard a par la suite nivelé les chances avec six minutes à jouer à la période.

Moncton a repris là où elle avait laissé en deuxième en prenant les devants tôt en troisième, par l'entremise de Ian Mathieu-Girard. Rémy Gautreau a récolté une passe sur le jeu, son deuxième point du match.

Justin Donati des Panthers a cependant créé l'égalité en fin de troisième période pour forcer la tenue de la prolongation. Ce but n'a cependant pas permis aux Panthers de l'emporter en surtemps, mais ils ont quand même récolté un point dans la défaite.

Après neuf parties, les Aigles trônent toujours au sommet de la SUA avec un total de 16 points, soit deux de mieux que les Panthers de l'Île-du-Prince-Édouard qui ont disputé un match de plus que Moncton.

Le prochain match des Aigles Bleus de l'Université de Moncton aura lieu ce soir, alors qu'ils affronteront les Tommies de St-Thomas, à Fredericton. Les Tommies n'ont toujours pas goûté à la victoire cette saison.



Des étudiantes de l'Université de Moncton choisissent le programme CGA!



*Melissa Lizotte BAA-Comptabilité, Udm
et Danika LeBlanc, BAA-Comptabilité, UdM.*

Melissa et Danika travaillent présentement comme Agente de finances à l'APÉCA (Agence de promotion économique du Canada atlantique) à travers du programme de recrutement RPAF/RPVI du gouvernement du Canada (Recrutement postsecondaire d'Agents financiers et Recrutement postsecondaire de Vérificateurs internes). Le programme encourage fortement les stagiaires à obtenir un titre professionnel **en comptabilité**. Afin d'avancer dans leur carrière, Melissa et Danika ont décidé de poursuivre leurs études au programme d'étude professionnelle CGA (comptable généraux accrédités).



NOTRE BAR ÉTUDIANT

CE JEUDI
PARTY JEUX DU COMMERCE

5\$ À L'AVANCE / 7\$ À LA PORTE

CE VENDREDI
JAMMER DU CAMPUS! LA COMPÉTITION COMMENCE!

CE SAMEDI
CHEAP NIGHT!!! DOUX SUR LE PORTE-FEUILLE TOUS LES SAMEDIS



AU TONNEAU CHAQUE SEMAINE
MÉCHANTS MARDIS - SOIRÉE DU HOCKEY
MERCREDIS - **WINGS NIGHT!**
À GAGNER - VOYAGE À MONTRÉAL POUR ALLER VOIR LE CANADIEN!



Besoin de photocopies?
Besoin de conseils?
Passez voir les experts en impression chez...

5\$ de rabais
sur toutes expéditions UPS de plus de 20\$

10\$ de rabais
sur toutes expéditions UPS de plus de 50\$

Copies noires et blanches
4¢



The UPS Store

Exclusivement à la succursale de
The UPS Store # 81
331 Elmwood Drive, Suite 4
Moncton, NB E1A 7Y1
T: 506.383.4445 F: 506.856.5868 C: store81@theupsstore.ca